



**1<sup>MA</sup> SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2026**  
**29 È 30 DI GHJINNAGHJU**  
**1<sup>ère</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2026**  
**29 ET 30 JANVIER**

**N° 2026/E1/007**

**Question orale déposée par M. Saveriu LUCIANI  
au nom du groupe « Avanzemu »**

**OBJET : ETAT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECONDAIRE**

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Plusieurs remontées des établissements scolaires et de la communauté éducative témoignent de constats concernant l'état alarmant de plusieurs établissements scolaires, impactant notamment les conditions d'accueil et d'étude des élèves.

Sans verser dans la démesure, il est des faits avérés que nous prendrons le soin de vous exposer à travers un focus sur deux établissements qui ne sont que des exemples parmi tant d'autres.

Tout d'abord, le Lycée Professionnel du Finusellu à Ajaccio. Celui-ci cumule les carences dues essentiellement au délabrement global de l'infrastructure.

Outre la vétusté générale et apparente des bâtiments et locaux, des problèmes récurrents liés au système de chauffage se font connaître depuis des années. En effet, il est fréquent que les élèves internes se retrouvent sans chauffage ou sans eau chaude. Or, à ce jour, les travaux nécessaires au rétablissement de la situation ne semblent pas engagés.

Les plateaux techniques relatifs au soin à la personne et à l'hôtellerie sont objectivement vétustes. Si un projet de réhabilitation est dans les tuyaux concernant le plateau de soin à la personne, celui de l'hôtellerie semble ne pas être inscrit dans la perspective. C'est pourtant un domaine où les besoins de formation de qualité sont nombreux et pourvoyeur d'emploi local. C'est aussi un maillon essentiel du projet d'école hôtelière méditerranéenne.

Ensuite, le Lycée Agricole de Sartè. De nombreuses similitudes et un état global bien plus dégradé, dont la presse s'est faite largement l'écho.

Comme pour l'exemple précédent, ce lycée agricole connaît des défaillances majeures concernant le chauffage central et l'accès à l'eau chaude pour les élèves.

Ces carences et les désagréments qui ont découlent sont accentués par le très mauvais état des boiseries de l'établissement qui en fait une véritable passoire thermique.

Aucune perspective concernant d'éventuels travaux de réhabilitation ou de rénovation n'a, selon les remontées dont nous disposons, été évoquée.

Il en va de même pour l'atelier de transformation qui doit, quant à lui faire l'objet de travaux. Ceux-ci ont été lancés mais sont à l'arrêt depuis plus d'un an.

L'ensemble des usagers attend une réponse d'ampleur. Le service n'est clairement pas à la hauteur de l'investissement et la participation des élèves pour leur formation. L'attractivité de l'établissement s'en voit également réduite, suscitant moins de vocations voire des renoncements. Est-ce rendre service au monde agricole ?

Ces deux exemples significatifs n'étant qu'une illustration de l'état général des établissements en Corse, que prévoyez-vous, Monsieur le Président du Conseil Exécutif, pour répondre à l'urgence des nombreuses problématiques remontées par les établissements insulaires ? Quel plan de réhabilitation global du bâti pouvez-vous décliner afin de permettre à nos jeunes d'étudier dans de bonnes conditions et de garantir la pérennité des filières ?